

Samedi
29 février
2020

Après-midi ENFANTS

Rando vélo : 8 et 11 km
Randonnée pédestre : 5 km
14 h au lieu-dit « La Bussière »



6 -12 ans
Goûter à l'arrivée

30^e
édition

Boucles de la Boëme

Dimanche
1^{er} mars
2020



RANDONNÉES

Pédestres : 9, 13 et 17 km

VTT : 24, 40 et 46 km

Départ libre de 8 h à 9 h 30 salle polyvalente Gilles Ploquin
Accueil / Ravitaillements / Pot à l'arrivée

Tarif : -16 ans 2 €, licencié 4 € et non-licencié 5 €

REPAS sur réservation à 14 €



Mouthiers sur Boëme



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



Organisée par le club de randonnée :



●●● | Samedi 29 février

Rendez-vous : 14 h au lieu-dit « La Bussière » à Mouthiers-sur-Boëme.

Inscriptions des randonnées sur place. Le droit d'inscription est de 2€.



A pied pour le Rando Challenge® de 5 km

Des questions tout au long du circuit (texte à l'appui).

A vélo 8 et 11 km



Le port du casque est obligatoire

● **A l'arrivée** : Goûter.

Important : Préinscription souhaitée pour prévoir l'encadrement nécessaire et le nombre de lots. Les enfants, par groupes, seront accompagnés d'adultes (parents ou bénévoles).

Autorisation parentale obligatoire si l'enfant n'est pas accompagné d'un parent.

●●● | Dimanche 1^{er} mars

Au programme

Accueil : Café, thé, jus de fruits, gâteaux...

Inscriptions des randonnées pédestres et VTT : Salle polyvalente Gilles Ploquin de Mouthiers.

Les amateurs de marche nordique et de course à pied peuvent également emprunter nos circuits de randonnées pédestres.

Droits d'inscriptions pédestre/cycliste : licencié 4€ / non-licencié 5€ / -16 ans 2€

Départ libre : De 8 h à 9 h 30.

Sur les parcours : Ravitaillement et boissons pour tous jusqu'à 12 h.

A l'arrivée : après l'effort le réconfort ! Pot de l'amitié offert à tous les participants.

Restauration : REPAS 14 € (sur réservation uniquement, voir coupon ci-dessous)

Le service est assuré à partir de 13 h à la salle Gilles Ploquin.

Menu Traiteur « Cendrillon » : Velouté de légumes, couscous, Plateau de fromages et sa salade, pâtisserie, café (Vin compris).

Règlement

Les randonnées sont ouvertes à tous. L'allure est libre. Les mineurs sont placés sous la responsabilité parentale, ils doivent être accompagnés d'un adulte.

Chaque participant devra se conformer au code de la route, respecter l'environnement et être dans un état physique permettant la randonnée.

Les animaux de compagnie même tenus en laisse ne sont pas acceptés.

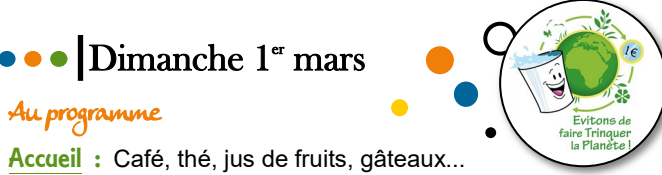


Le **port du casque est obligatoire** pour les cyclistes.



Des photos réutilisables pour le compte des organisateurs pourront être prises lors de la manifestation.

Le fait de participer implique la connaissance et l'acceptation du règlement.



Les participants auront à leur disposition un gobelet réutilisable moyennant une consigne de 1 €.



Inscription repas « 30° Boucles de la Boëme »

Nom et Prénom

Adresse

Tél

(Association)

..... x 14 € =

Bulletin et règlement par chèque à l'ordre de **Sentiers de Boëme** à retourner avant le **25 février** à l'adresse suivante :

Mme Sandra PONTINI - 9 Chemin des Agriers
16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME (Tél.: 06.19.31.11.99)

Contacts, renseignements :

Pédestres, enfants

06.37.78.29.27 / claudedixneuf@orange.fr
05.45.67.84.30/ sentiersdeboeme.16@gmail.com

VTT

05.45.67.97.35 / 06.32.30.45.24
gerard.bourdens@orange.fr

Retrouvez ces informations sur :

<http://sentiersdeboeme.wixsite.com/accueil>

